



NOTE ECO

HAUSSE DES TAUX

10 MARS 2017

WWW.FINADOC.COM

Bureaux : 270 Bd Clémenceau 59700 Marcq en Baroeul
FINADOC et ACTIONNAL sont des marques de COSALE SAS au capital de 30 000 euros. RCS 513 969 642
TEL: 03 66 72 10 81 - 06 01 99 20 51 EMAIL : contact@finadoc.com WEB : www.finadoc.com

Conseiller en Investissements Financiers, membre de la CNCGP. ORIAS n° 11 062 831
Responsabilité civile professionnelle : MMA Entreprises

LA HAUSSE DES TAUX

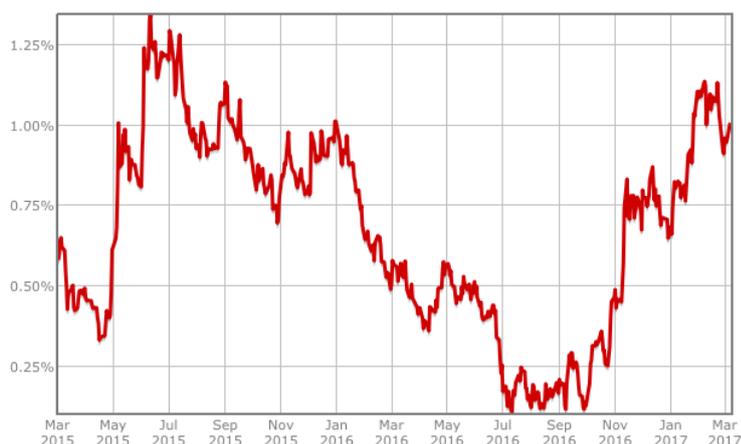
La hausse des taux, redoutée il y a quelques petites années, se concrétise (cf. graphique ci-dessous).

Pour l'Europe, ou du moins les pays pilotés par la BCE, la hausse se fera comme nous le disions il y a un an plutôt en 2018 et 2019, de manière graduelle, à l'instar de la politique de la FED. Je rappelle ici un discours qui n'est pas le mien : les banques centrales ont piloté à vue depuis la crise financière... et continuent à le faire avec cette hausse initiée il y a 18 mois... qui à notre sens est nécessaire.

Pourquoi a-t-elle lieu ?

- Les banques souffrent de taux bas (voire négatifs), d'où ce retour en grâce des valeurs financières (mais prudence quand même, elles sont très volatiles).
- Ensuite, l'injection de liquidités dans l'économie contribue à accroître l'inflation vers un taux cible de 2%, pour l'instant à un niveau contrôlé et conforme aux attentes des banquiers centraux, mais la hausse des taux anticipe des dérapages éventuels. Il y aura une réelle inflation à contrôler si la hausse des salaires se confirmait (ce n'est pas encore le cas des deux côtés de l'Atlantique mais cela pourrait aller vite).
- Les taux d'intérêt réels doivent refléter sur les différentes périodes le risque, ce qui ne fut pas le cas. On revient à une normalisation utile.
- La baisse des taux fut « nécessaire » pour gérer la crise économique de 2008-2009 et 2011. Même si cela a conduit à la forte hausse de la dette publique, la prochaine étape (longue) sera la réduction de cette dette par la croissance (donc également longue, plusieurs années).

EVOLUTION DU TAUX A 10 ANS POUR LA FRANCE sur les 24 derniers mois



(Source: Agence France Trésor)

Quelles incidences sur le plan économique ?

Sous-estimer ces hausses actuelles et futures serait une erreur. Les agents économiques (ménages, immobilier, entreprises, collectivités) devraient désormais anticiper une hausse des coûts financiers et replanifier leurs projets à la lueur de conditions de crédit qui augmenteront d'environ 1.5 points d'ici 18 à 24 mois au plus.

En matière de placements financiers ?

Certaines alertes sur les taux US supérieurs à 2.45% n'ont pas freiné les marchés financiers. Les taux US à 10 ans sont à 2.61%.

Certains gérants commencent à porter des obligations d'Etat avec des taux qui remontent. Les marchés actions devraient en profiter, sans qu'une bulle à ce stade ne se forme.

Le dollar devrait théoriquement se renforcer mais la Chine notamment veut diversifier ses réserves de change et n'achète plus nécessairement des bons du trésor US. Les USA ne voudraient pas d'un dollar trop fort.

Les fonds obligataires haut rendement (high yield) pour rappel ont des entreprises à bilan (très) dégradés. La hausse des taux aura un impact sur le taux de défaut sauf si la croissance repartait (ce ne sera pas forcément le cas en 2017 et 2018).

C'est désormais depuis deux ans mon crédo : diversification maximale et internationale pour réduire les risques, à la fois actions et obligations. Certes on peut encore surpondérer l'Europe mais ce n'est pas suffisant.

Enfin, à notre sens, dans le passé, la part actions vs obligations était 30/70. Je pense que l'on pourra désormais et graduellement inverser à 60/40.

Dans les prochains mois, les fonds obligataires reconstitueront des lignes avec des rendements plus élevés (mais en taux réel) cela ne suffira pas à rémunérer l'épargnant et le risque.

En conclusion

Le graphique de long terme (1950-2016) montre une baisse tendancielle depuis près de 35 ans, mais également des hausses ponctuelles (en 1994, la hausse des taux avait fait une année noire pour l'obligataire, de -10 à -20%... qui fut compensée l'année suivante). Avant la crise la durée de placement recommandée était de 5 ans, après la crise on reparlait de 8 ans, et on revoit actuellement des durées de 5 ans. La confiance se ré-installe (même si l'on aura encore de vrais creux de marché comme en aout/septembre 2015, janvier/février 2016, aout 2016 pour ne prendre que les plus récents).

Il faut donc aborder ces hausses avec une vision à long terme et anticiper.

